FCI FORMATION

Formation Professionnelle VeriSelect CERTIFICATION DE SERVICES

FORMATION Santé & Sécurité

Durée : 7 h

Public : Tout public

Module : Gestes & Postures « + »

Objectifs de l'action

Savoir différencier les AT des MP (focus sur les TMS) et identifier les enjeux de ceux-ci.
Identifier l'importance de la prévention au sein de son entreprise et savoir y participer.
Identifier les parties du corps humain pouvant être fragilisées lors de ses tâches professionnelles.
Comprendre et savoir analyser les facteurs déclenchants et aggravants des TMS, de manière générale et sur son poste de travail.
Savoir pratiquer les gestes et postures adaptés sur son poste de travail suivant les principes de sécurité physique et d'économies d'efforts.

Organisation

Méthodes et moyens pédagogiques
Formation théorique, ponctuée de vidéos, d'échanges et de retours d'expériences.
Apprentissages pratiques (mises en situation).
Certains feuillets du manuel « Devenir acteur PRAP » (INRS - ED 7201) seront distribués aux participants et serviront de fil conducteur pour faciliter l'apprentissage tout au long de la formation.

Fonctionnement
En intra-entreprise (conseillé) : pour des raisons d'efficacité pédagogique, par groupes de 2 à 8 personnes maximum.

En inter-entreprises : FCI FORMATION s'efforcera de réunir des participants appartenant à la même branche professionnelle (Comité Technique National) afin d'obtenir des échanges et des retours d'expériences efficaces. Groupe de 2 à 8 personnes.

Analyse préalable de la demande et des besoins.
Proposition d'une offre de formation adaptée.

Evaluation & Validation de la formation

Evaluations formatives (tout au long de la formation) sous forme d'exercices/tests écrits et de cas concrets/exercices physiques.
A l'issue, une attestation nominative de fin de formation détaillant les compétences acquises sera délivrée au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'évaluations formatives favorables.
Remise d'un support pédagogique : Diaporama de la formation.

Tarifs

Nous consulter.

Pré requis

Aucun.

Contenu

Importance des AT/MP et leurs conséquences :
- Définitions et différences entre Accident du Travail (AT) et Maladie Professionnelle (MP) avec un focus sur les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) (Présentation du tableau 57 des MP).
- Les chiffres des AT/MP au niveau national, dans sa branche professionnelle (CTN), dans son métier (NAF) et dans son entreprise (en accord avec l'entreprise).
- Les enjeux humains et financiers des AT/MP.

La prévention :
- Le mécanisme d'apparition du dommage.
- La différence entre un danger et un risque.
- La différence entre prévention et protection
- La prévention : quand ? comment ? avec qui ? les avantages.

Le corps humain et ses limites :
- Le fonctionnement du squelette et de ses articulations, des muscles et des tendons, des nerfs (vidéos).
- Les facteurs déclenchants et aggravants des TMS.
- La reconnaissance des trois zones de mobilité (confortables, astreignantes, dangereuses) pour chacune des principales articulations.

Les principes de sécurité physique et d'économies d'efforts :
- Les gestes et postures adaptés : vidéos et exercices pratiques en salle.
- Observation des postes de travail : les gestes et postures pratiqués actuellement et les risques encourus/les gestes et postures à pratiquer pour diminuer ces risques/les équipements mécaniques et aides à la manutention possibles (en accord avec l'entreprise).

Nous joindre

contact@fci-formation.eu

Frédéric WIANNI : 06 08 62 52 13
Éric ROHMER : 06 73 58 59 94

FCI FORMATION

Formation Professionnelle VeriSelect CERTIFICATION DE SERVICES

FORMATION Santé & Sécurité

Durée : 7 h

Public : Tout public

Module : Hygiène/Sécurité/Environnement

Objectifs de l'action

Savoir différencier les AT des MP et identifier les enjeux de ceux-ci.
Identifier l'importance de la prévention au sein de son entreprise et savoir y participer.
Identifier les parties du corps humain pouvant être fragilisées lors de ses tâches professionnelles.
Savoir pratiquer les gestes et postures adaptés sur son poste de travail suivant les principes de sécurité physique et d'économies d'efforts.
Savoir participer à la préservation de son environnement, en tant que citoyen au quotidien et en tant que salarié dans son entreprise.

Organisation

Méthodes et moyens pédagogiques
Formation théorique, ponctuée de vidéos, d'échanges et de retours d'expériences.
Apprentissages pratiques (mises en situation).
Certains feuillets du manuel « Devenir acteur PRAP » (INRS - ED 7201) seront distribués aux participants et serviront de fil conducteur pour faciliter l'apprentissage tout au long de la formation.

Fonctionnement
En intra-entreprise (conseillé) : pour des raisons d'efficacité pédagogique, par groupes de 2 à 8 personnes maximum.

En inter-entreprises : FCI FORMATION s'efforcera de réunir des participants appartenant à la même branche professionnelle (Comité Technique National) afin d'obtenir des échanges et des retours d'expériences efficaces. Groupe de 2 à 8 personnes.

Analyse préalable de la demande et des besoins.
Proposition d'une offre de formation adaptée.

Evaluation & Validation de la formation

Evaluations formatives (tout au long de la formation) sous forme d'exercices/tests écrits et de cas concrets/exercices physiques.
A l'issue, une attestation nominative de fin de formation détaillant les compétences acquises sera délivrée au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'évaluations formatives favorables.
Remise d'un support pédagogique : Diaporama de la formation.

Tarifs

Nous consulter.

Pré requis

Aucun.

Contenu

Importance des AT/MP et leurs conséquences :
- Définitions et différences entre Accident du Travail (AT) et Maladie Professionnelle (MP) avec un focus sur les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS).
- Les chiffres des AT/MP au niveau national, dans sa branche professionnelle (CTN), dans son métier (NAF).
- Les enjeux humains et financiers des AT/MP.

La prévention :
- La différence entre un danger et un risque.
- Le mécanisme d'apparition du dommage (AT et MP).
- La différence entre actions de prévention (isoler/supprimer le danger – les principes du 5S) et de protection (EPC+EPI). Exercice d'application.
- Le rôle de préventeur : quand ? comment ? avec qui ? les avantages.

Le corps humain et ses limites :
- La reconnaissance des trois zones de mobilité (confortables, astreignantes, dangereuses) pour chacune des principales articulations.
- Les facteurs déclenchants et aggravants des TMS.

Les principes de sécurité physique et d'économies d'efforts :
- Les gestes et postures adaptés : vidéos et exercices pratiques en salle.

Préserver mon environnement :
- Quand et comment ? les sept gestes pour préserver l'environnement au quotidien.
- Pourquoi ? les enjeux environnementaux, humains, financiers et réglementaires.

Le tri sélectif industriel :
- Le circuit des déchets en entreprise.
- Les déchets inertes.
- Les déchets industriels banals (DIB).
- Les déchets industriels dangereux (DID).

Nous joindre

contact@fci-formation.eu

Frédéric WIANNI : 06 08 62 52 13
Éric ROHMER : 06 73 58 59 94

FCI FORMATION

Formation Professionnelle VeriSelect CERTIFICATION DE SERVICES

FORMATION SECURITE ALIMENTAIRE

Durée : 14 h

Public : Responsable/chef de cuisine d'un établissement de restauration commerciale

Module : Hygiène alimentaire

Objectifs de l'action

Répondre à l'obligation de formation en la matière (**décret n°2011-731 du 24/06/2011**).
Mettre en place le Plan de Maîtrise Sanitaire et ainsi assurer la sécurité alimentaire dans son établissement.

Pré requis

Cette action s'adresse aux managers/responsables en poste et/ou aux personnes visant à exercer des responsabilités dans un univers de restauration :

- **restauration traditionnelle** ;
- **cafétérias et autres libres-services** ;
- **restauration de type rapide**.

Organisation

Méthodes et moyens pédagogiques
Formation théorique, ponctuée d'exercices pratiques individuels et en groupe.
Echanges et analyses d'expériences et de pratiques.
Fonctionnement
En intra-entreprise : par groupe de 2 à 6 personnes.
En inter-entreprises : groupe de 2 à 6 personnes.

Evaluation & Validation de la formation

Support vidéo d'analyse des BPH & remise d'une attestation de formation.

Tarif

Nous consulter.

Nous joindre

contact@fci-formation.eu

Éric ROHMER : 06 73 58 59 94
Frédéric WIANNI : 06 08 62 52 13

Contenu

Aliments et risques pour le consommateur :

- *Microbiologie des aliments*.
  - *Les dangers biologiques dans l'alimentation*.
  - *Le classement en utiles et nuisibles.*
  - *Les conditions de multiplication, de survie, de destruction des microorganismes*
  - *Les moyens de maîtrise des dangers micro-biologiques*.
- *Les dangers microbiologiques dans l'alimentation*
  - *Les principaux pathogènes dans l'alimentation.*
  - *Les TIAC.*
  - *Les associations pathogènes/aliments.*
- *Les moyens de maîtrise des dangers micro biologiques*
  - *La qualité des matières premières.*
  - *Les conditions de préparation.*
  - *La chaine de froid et du chaud.*
  - *La séparation des activités.*
  - *L'hygiène des manipulations.*
  - *Les conditions de transport.*
  - *Nettoyage et désinfection.*
- *Les autres dangers*
  - *Chimiques, physiques, allergènes.*

Les fondamentaux de la réglementation communautaire et nationale.

- *La notion de déclaration, d'agrément.*
- *L'hygiène des denrées alimentaires*
  - *Principes du paquet hygiène.*
  - *La traçabilité et les non-conformités.*
  - *BPH & HACCP.*
- *Les contrôles officiels*
  - *DDCSPP.*
  - *Points de contrôle.*
  - *Conséquences.*

Le plan de maîtrise sanitaire.

- *Les BPH*
  - *Hygiène du personnel et des manipulations.*
  - *T° de conservation, cuisson et refroidissement.*
  - *Les durées de vie (DLC, DLUO, DDM).*
  - *Congélation/décongélation*
  - *Organisation, rangement et gestion des stocks*
- *Les principes HACCP*
- *Les autocontrôles et enregistrements*

FCI FORMATION

Formation Professionnelle VeriSelect CERTIFICATION DE SERVICES

Durée : 14 h

FORMATION Santé & Sécurité

Public : Tout public

Module : Formation Sauveteur Secouriste du Travail

Objectifs de l'action

Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur son lieu de travail.
Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et de la sécurité au travail.
Intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

Organisation

Méthodes et moyens pédagogiques
A l'aide d'un PC, d'un vidéoprojecteur, d'un diaporama et du « plan d'intervention SST » INRS, formation théorique (« document de référence » INRS) ponctuée d'apprentissages pratiques (« guide des données techniques et conduite à tenir » INRS) : mises en situation avec divers matériels pour la réalisation des simulations, défibrillateur de formation avec accessoires et lot de mannequins avec dispositif de protection individuelle.
Formation dispensée par un formateur SST certifié par l'INRS.

Fonctionnement
Minimum 4 personnes : en dessous de 4 participants la formation n'est pas possible (réalisation de simulation d'accident).
Maximum 10 personnes : au-delà de 10 participants, afin de maintenir un apprentissage efficace à chacun des participants, la session doit être dédoublée.

En intra-entreprise : 14 heures auxquelles il convient d'ajouter, le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les conduites à tenir particulières liées aux risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.
Idéalement, la formation sera organisée sur deux jours consécutifs.
Néanmoins, pour répondre aux contraintes de certaines entreprises ou spécificités des publics formés, cette formation peut être organisée sur plusieurs séquences (journées ou demi-journées non consécutives) espacées d'une durée permettant la cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation.
En inter-entreprises : FCI FORMATION s'efforcera de réunir le nombre minimum de 4 participants requis pour ouvrir une session de formation au plus vite, les modalités de fonctionnement restant les mêmes qu'en intra-entreprise.

Pré requis

Aucun.

Contenu

Se situer en tant que SST dans son entreprise :
- Identifier son rôle en tant qu'auxiliaire de prévention dans son entreprise.
- Identifier son rôle en tant que secouriste.

Appliquer ses compétences de SST à la prévention dans son entreprise :
- De protéger à prévenir.
- De faire alerter à informer.

La conduite à tenir en cas d'accident :
- Rechercher les risques persistants pour protéger.
- Examiner la victime.
- (Faire) alerter.
- Secourir dans les cas où la victime : saigne abondamment, s'étouffe, se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux, se plaint de brûlures, se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements, se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment, ne répond pas mais respire, ne répond pas et ne respire pas.

Evaluation & Validation de la formation

-Tout au long de la formation, le formateur prendra soin de contrôler l'acquisition des connaissances et des compétences (évaluations formatives) afin de confirmer ou corriger en reformulant et en réexpliquant si besoin.
-A la fin de la formation, une épreuve certificative individuelle sera mise en place : Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de certification des Sauveteurs Secouristes du Travail et transcrits dans un document national nommé « Grille de Certification des Compétences du SST ».
-A l'issue de cette épreuve certificative, une attestation individuelle de fin de formation sera délivré à chaque candidat et un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.
-Cette formation fera l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des apprenants sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Tarifs

Nous consulter.

Nous joindre

contact@fci-formation.eu
Frédéric WIANNI : 06 08 62 52 13
Éric ROHMER : 06 73 58 59 94

Durée : 7 h

FORMATION Santé & Sécurité

Public : Sauveteurs Secouristes du Travail

Module : Maintenir et Actualiser ses Compétences de SST

Objectifs de l'action

Maintenir ses compétences de SST :
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et de la sécurité au travail.
- Adopter un comportement adapté et intervenir efficacement face à une situation d'accident, conformément à l'éventuelle évolution des techniques et conduites à tenir.

Organisation

Méthodes et moyens pédagogiques

A l'aide d'un PC, d'un vidéoprojecteur, d'un diaporama et du « plan d'intervention SST » INRS, formation théorique (« document de référence » INRS) ponctuée d'apprentissages pratiques (« guide des données techniques et conduite à tenir » INRS) : mises en situation avec divers matériels pour la réalisation des simulations, défibrillateur de formation avec accessoires et lot de mannequins avec dispositif de protection individuelle.
Formation dispensée par un formateur SST certifié par l'INRS.

Fonctionnement

Minimum 4 personnes : en dessous de 4 participants la formation n'est pas possible (réalisation de simulation d'accident).
Maximum 10 personnes : au-delà de 10 participants, afin de maintenir un apprentissage efficace à chacun des participants, la session doit être dédoublée.

En intra-entreprise : 7 heures auxquelles il convient d'ajouter, le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les conduites à tenir particulières liées aux risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.
Idéalement, la formation sera organisée sur une journée. Néanmoins, pour répondre aux contraintes de certaines entreprises ou spécificités des publics formés, cette formation peut être organisée sur plusieurs séquences (demi-journées non consécutives) espacées d'une durée permettant la cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation.
En inter-entreprises : FCI FORMATION s'efforcera de réunir le nombre minimum de 4 participants requis pour ouvrir une session de formation au plus vite, les modalités de fonctionnement restant les mêmes qu'en intra-entreprise.

Pré requis

Etre titulaire du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valide.

Contenu

D'une façon générale, il comprend :
- Un retour d'expériences des participants sur les actions menées en prévention et/ou en secours.
- L'actualisation des compétences du SST en terme de Prévention (par rapport aux risques de l'entreprise ou de l'établissement et/ou aux modifications du programme).
- L'actualisation des compétences du SST en termes de Secours (par rapport aux modifications du programme).

Evaluation & Validation de la formation

-Tout au long de la formation, le formateur prendra soin de contrôler l'acquisition des connaissances et des compétences (évaluations formatives) afin de confirmer ou corriger en reformulant et en réexpliquant si besoin.
-A la fin de la formation, une épreuve certificative individuelle sera mise en place : Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de certification des Sauveteurs Secouristes du Travail et transcrits dans un document national nommé « Grille de Certification des Compétences du SST ».
-A l'issue de cette épreuve certificative, une attestation individuelle de fin de formation sera délivré à chaque candidat et un nouveau Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.
-Cette formation fera l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des apprenants sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Tarifs

Nous consulter.

Nous joindre

contact@fci-formation.eu
Frédéric WIANNI : 06 08 62 52 13
Éric ROHMER : 06 73 58 59 94